

Séance plénière

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

16 octobre 2020



VŒU PRÉSENTÉ PAR ELEN DEBOST ET GILLES LEPROUST CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX « L'ALTERNATIVE » DU CANTON LE MANS - 7

POUR LE MAINTIEN DES EMPLOIS ET DE L'ACTIVITE DE TE CONNECTIVITY EN SARTHE

Plus de 18 mois après l'annonce de la direction du groupe de TE Connectivity à Allonnes d'un plan de délocalisation entraînant la suppression de la quasi-totalité des emplois, l'incompréhension règne toujours face à ce plan, toujours d'actualité.

En effet, les salariés sont aujourd'hui dans l'incompréhension totale – face à la charge de travail importante due à des carnets de commandes saturés – des emplois ont été conservés et des personnes qui ont été licenciées ont été rappelées pour un contrat à durée déterminée.

En plus de cette hausse sans précédent des commandes, l'entreprise espère également engranger à très court terme une commande à 30 millions d'euros à l'export. La charge qui serait générée par cette commande est très significative, à savoir 3 ans de charge pour au moins 80 personnes en interne mais également essentielle pour de nombreux sous-traitants (95% en France). Surtout elle donnerait le temps nécessaire pour mettre au point le plan stratégique d'entreprise.

Cette entreprise bientôt centenaire, implantée dans l'agglomération mancelle depuis 53 ans, fabrique des connecteurs pour l'industrie ferroviaire et l'offshore pétrolier avec une expertise unique au niveau mondial grâce à de très fortes compétences, avec un bureau d'études et un laboratoire sur le site d'Allonnes. Elle peut devenir un acteur de premier plan de la transition énergétique que les compagnies pétrolières sont en train de financer abondamment.

Il y a urgence à reconsidérer l'approche initiale de la direction du groupe qui est la mise en place d'un plan de délocalisation au vu des paramètres et des atouts connus ce jour, à savoir : un carnet de commandes complet, une commande de 30 millions d'euros à venir et un savoir-faire de qualité avec un outil de production moderne, toujours sur le site et en activité.

Nous vous proposons de vous joindre à nous afin d'interpeller Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour qu'il intervienne auprès des dirigeants du groupe pour éviter la solution de délocalisation de l'activité, en exigeant le maintien des emplois sur le site, quitte à imposer un repreneur.

Il y a urgence à mettre ensemble notre énergie pour éviter la disparition du site et de son savoir-faire. L'ambition des dirigeants ne doit pas nuire à cette commande de plusieurs millions qui est l'avenir de l'entreprise et qui pourrait servir les intérêts nationaux, dans une période compliquée comme aujourd'hui.

A ce jour, il reste encore de l'espoir pour éviter une fermeture complète ou partielle du site. Le transfert des activités n'est pas une solution.

Nous sommes aux côtés de l'ensemble des 202 salariés et de leurs familles pour exiger que cette compétence professionnelle utile à notre pays reste en Sarthe, et reste en France !